

Première inscription

MÉMO

Vous habitez Plouguiel et vous avez plus de 65 ans : vous avez accès aux repas proposés au restaurant scolaire les jeudis (hors vacances scolaires) au tarif de 5,60 € le repas.

Pour vous inscrire, veuillez-vous présenter en mairie, une première fois, pour remplir la fiche de renseignements. Il faudra, par la suite, prévenir chaque semaine de votre participation au repas en vous inscrivant à l'accueil de la mairie : sur place, par téléphone au 02.96.92.30.37 ou par mail à mairie@plouguiel.fr.

Merci de prévenir au plus tard le lundi 12h00 pour l'inscription au repas de la semaine (exemple : Je souhaite m'inscrire pour manger le jeudi 25 janvier, je m'inscris au plus tard lundi 22 janvier à 12h00). Toute demande d'inscription après ce délai sera refusée.

Les inscriptions sont limitées à 10 personnes par repas.

Une fois inscrit, rendez-vous le jeudi concerné à 12h15 au restaurant scolaire.

Pour faciliter l'organisation des agents du restaurant scolaire, il importera de quitter les lieux au plus tard à 13h30.

Merci de votre compréhension.

INFORMATIONS

Les champs précédés d'un * sont obligatoires. Merci de remplir les zones facultatives si elles vous semblent utiles.

* **Nom et Prénom:**

* **Né(e) le :** ____/____/____

* **Adresse :**

* **Téléphone :**

E-mail :

Prix du repas (tarifs 2024) : 5,60€

* Prélèvement automatique : oui non

Si vous optez pour le prélèvement automatique merci de **joindre un RIB**.
Les prélèvements ou l'envoi des factures se feront tous les deux ou trois mois.

À _____ le,

Signature :

J'ai pris connaissance des informations ci-dessous :

Les informations sont recueillies dans le cadre du respect des obligations légales incombant au responsable de traitement et à l'exécution d'une mission de service public dont est investie la commune, font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par le service de la commune de Plouguiel aux fins de la gestion et du suivi des inscriptions. La commune de Plouguiel pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Les informations sont conservées pendant toute l'année scolaire. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimé ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Conformément au Règlement général européen sur la protection des données (RGPD) et à la loi informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification d'opposition, d'effacement et de limitation au traitement de vos données. Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail : cil@cdg22.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL.

Pour se faire, contacter la mairie de PLOUGUIEL : 1, Rue de Tréguier- 22220 PLOUGUIEL. Tel : 02.96.92.30.37.

@ : mairie@plouguiel.fr - <https://plouguiel.fr/>